

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT OMNIBUS N°1169-26**  
**AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°1130-24**  
**AFIN DE MODIFIER UNE SÉRIE DE DISPOSITIONS**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage portant le n° 1169-26.

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 12 mai 2026, un premier projet de règlement n°1169-26 de zonage.

**Ce projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.**

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **4 juin 2026 à 19h00**, à l'hôtel de ville situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable du Service d'urbanisme expliquera le règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville sis au 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00.

Donné à Sainte-Julienne, ce 27 mai 2026.

*(signé)*  
Nathalie Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière